



Roissy-en-France, le 12 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Grand Roissy, territoire sacrifié ?

Près de 200 élus et acteurs économiques ont manifesté ce matin aux abords de Matignon pour exiger le maintien du projet des Lignes 16 et 17 du Grand Paris Express

Ce matin à Paris, aux abords de Matignon, les élus et les acteurs économiques du Grand Roissy ont manifesté pour exiger le maintien du projet des Lignes 16 et 17 et ont réitéré leur demande d'entrevue urgente avec le Premier Ministre.

Le 10 octobre dernier, une délégation d'élus du Grand Roissy avait été reçue à Matignon par le Conseiller technique Transports du Président de la République et du Premier ministre.

A l'issue de cette rencontre, les élus n'ont pas obtenu les garanties suffisantes sur le respect du tracé et des délais des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Patrick RENAUD, Président de l'ACGR* et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, au nom de tous les élus, avait demandé une entrevue avec le Premier Ministre. Face à l'absence de réponse des services du Premier Ministre pour l'organisation de cette entrevue, près de 200 élus et acteurs économiques du Grand Roissy ont manifesté ce matin à Paris, aux abords de Matignon pour exiger le maintien du projet des Lignes 16 et 17 et réitérer leur demande d'audience.

Lors de ce rassemblement, les élus, de toutes tendances politiques, et les acteurs économiques ont rappelé qu'« Il est inacceptable de remettre en cause ce projet majeur en faveur de l'égalité des territoires et de la résorption de la fracture territoriale du Nord-est de l'Île-de-France. ». Ils ont reçu de nombreux témoignages de soutien pour leur action.

Le Grand Roissy mérite le Grand Paris Express

Un enjeu majeur pour la dynamique métropolitaine régionale

Il semblerait que le gouvernement remette aujourd'hui en cause, pour des raisons financières, le calendrier et les conditions de réalisation, voire la réalisation elle-même, des lignes 16 et 17. Ces motifs sont inacceptables dans la mesure où le financement du nouveau métro est assuré par une taxe spécifique prélevée sur les entreprises et les habitants.

Fragiliser la réalisation de ces lignes du Grand Paris Express, c'est menacer une dynamique de développement territorial qui constitue une chance historique pour le Grand Roissy, ses habitants, ses salariés et ses entreprises mais aussi pour l'attractivité et la compétitivité de notre pays à l'international.

Les territoires ruraux et péri-urbains du Nord-est de l'Île-de-France subissent cette fracture territoriale, dans la mesure où le manque de dessertes en transports en commun oblige les habitants à utiliser leur voiture, subissant quotidiennement la congestion du réseau routier et contribuant à l'aggraver.

Patrick RENAUD a déclaré : « Comment pourrions-nous accepter, qu'une fois de plus, nos territoires soient exclus de ce projet d'envergure métropolitaine ? Comment tolérer que seuls l'Est du Val d'Oise, le Nord de la



Seine-et-Marne et des communes de Seine-Saint-Denis, soient encore et toujours sacrifiés, oubliés, écartés du plus grand projet de transport européen, nouvelle alternative à la voiture, qui doit faciliter l'accès à l'emploi, la formation, l'offre culturelle et de loisirs dont nos populations ont tant besoin. »

Zoom Ligne 17 - La ligne 17 du Grand Paris Express doit être mise en service jusqu'aux nouvelles gares du Triangle de Gonesse et Roissy CDG à l'horizon 2024, et du Mesnil-Amelot à l'horizon 2030. Elle constitue le projet névralgique de désenclavement du Grand Roissy. Depuis plus de quatre ans, l'ensemble des politiques de mobilités, de développement économique et résidentiel sont centrées autour des gares avec l'amélioration de l'accès des populations à l'emploi, la diminution des inégalités territoriales en favorisant les déplacements vers la capitale, les aéroports et les pôles économiques, et la contribution à la transition écologique en facilitant le report modal des déplacements.

Enfin, la ligne 17 figure dans le dossier de candidature de Paris 2024 qui a déterminé comme objectif d'assurer un transport rapide, fiable et sécurisé. Cette ligne est indispensable car elle permettra aux passagers arrivant à l'aéroport de Roissy CDG de se rendre sans rupture de charge au village olympique à Saint-Denis, au village des médias au Bourget et aux différents sites olympiques et paralympiques.

Contact presse :

Muriel Chaudet

Mail : mchaudet@roissypaysdefrance.fr - Tél : 01 34 29 38 96 – Mob. 06 10 93 39 61

L'Association des Collectivités du Grand Roissy (ACGR) a été créée en 2011, dans le sillage des réflexions sur le Grand Paris afin de réunir l'ensemble des collectivités sous une représentation unique pour mieux défendre leurs enjeux et leur vision dans ces débats. **En 2013, les élus s'étaient déjà mobilisés pour l'obtention de la Ligne 17 du Grand Paris Express. En 2017 l'ACGR représente environ 820 000 habitants et regroupe près de 80 collectivités : 3 départements (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise), 3 intercommunalités et leurs communes (42 communes de la CA Roissy Pays de France, 20 communes de la CC Plaines et Monts de France, 8 communes de l'EPT 7 Paris Terres d'Envol) ainsi que Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan et Montfermeil.*